

retrouvée entre les deux lignes de pilotis. Celle qui est la plus avancée dans la rivière, donnant incontestablement la limite de la Saône à l'époque romaine, la statue précipitée dans la rivière, n'a pu tomber qu'en dehors de cette limite. C'est donc là où il convient de la chercher.

Le rapport à l'Académie, les notes de M. Delorme et la déposition de Barthélemy Laurent, citée par Adamoli, dans sa troisième lettre, en date du 20 janvier 1767, établissent qu'en dedans et en dehors, surtout, de cette ligne de pilotis, existent les ruines d'une muraille renversée dans la rivière; il est plus que probable que c'est sous ces décombres, parmi lesquels il y a des pierres d'un très-grand volume, que la statue est enfouie depuis tant de siècles.

Il est à propos de rappeler ici, qu'il est question dans les lettres d'Adamoli, d'un objet existant de temps immémorial, au fond de la rivière et arrêtant souvent les cordes des bateliers ou les filets des pêcheurs; les mariniers même le saisissaient avec leur croc et s'en faisaient un point d'appui (1). Cet objet nommé par les uns *le tupin de fer*, par les autres *le crochet du diable*, fut peu de temps avant la découverte de la jambe de bronze, détaché presque entièrement par le cable d'une flotille et les efforts de vingt chevaux (2).

Lorsqu'on trouva la jambe de cheval, on ne manqua pas de croire que c'était elle que les bateliers saisissaient avec leur croc. Mais en examinant ce beau fragment, on reconnaît que c'est une erreur, parce qu'il ne porte aucune trace d'un pareil usage et qu'il ne serait point d'une aussi parfaite conservation si, pendant plusieurs siècles, il eût éprouvé

(1) *Accroch-tai au tupin de fer*, criaient les bateliers à celui d'entre eux placé à l'avant de la barque.

(2) Artaud. Recherches sur une statue équestre.